

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Fonds culturel régional : l'appel de projets est lancé!

Saint-Constant, le 28 mars 2024 – La MRC relance son Fonds culturel régional pour soutenir l'émergence de projets artistiques et culturels dans Roussillon.

« Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique culturelle régionale et témoigne de notre engagement sincère envers la diversité culturelle et la créativité dans notre région. Nous sommes convaincus qu'il contribuera à dynamiser notre communauté artistique et à renforcer notre identité culturelle », souligne Christian Ouellette, préfet de la MRC de Roussillon et maire de Delson.

Un programme en 2 volets

Les artistes professionnels ou en voie de professionnalisation ainsi que les organismes culturels et communautaires pourront déposer un projet dans l'un ou l'autre des volets.

Entièrement soutenu par la MRC, le volet subvention comporte une enveloppe de 40 000 \$. Chaque projet pourra se voir accorder un montant maximal de 10 000 \$. Il devra viser un large public et contribuer à enrichir l'offre culturelle régionale de manière novatrice. Les entreprises culturelles en émergence, soit celles qui existent depuis moins de 3 ans, pourront également déposer un projet.

Le deuxième volet est financé par Desjardins à hauteur de 10 000 \$. Ce volet a pour but d'accroître l'offre culturelle destinée à la jeunesse sur le territoire. Deux bourses de 5 000 \$ seront ainsi attribuées à des projets ciblant spécifiquement ce public.

« La jeunesse étant au cœur de nos priorités chez Desjardins, offrir ces bourses pour bonifier l'offre culturelle et artistique s'adressant à elle était tout naturel. Nous sommes persuadés que de nombreux projets de qualité émergeront grâce à ce nouveau Fonds et nous remercions la MRC d'offrir cette opportunité à la communauté artistique », souligne également Marie Chantal Loïselle, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon.

Séances d'information et accompagnement

Des séances d'information virtuelles auront lieu les 9 et 18 avril. De plus, l'équipe de la MRC est disponible pour accompagner les artistes ou les organismes dans le processus de dépôt.

Tous les détails sur le processus de dépôt et l'inscription aux séances d'information sont disponibles sur le site web de la MRC de Roussillon : roussillon.ca/fonds-culturel.

Les projets peuvent être déposés jusqu'au 16 juin 2024. Les projets seront analysés par un jury de sélection. Les récipiendaires seront annoncés à l'automne 2024.

– 30 –

Source et renseignements :

Service des communications, MRC de Roussillon | 450 638-1221
communications@mrcroussillon.qc.ca